

[H1] Ouverture sociale

[Chapô] En tant qu'université ouverte, Nantes Université fait le choix de renforcer ses efforts pour garantir une meilleure démocratisation de l'enseignement supérieur dans toutes les filières, en particulier celles où la mixité sociale reste limitée. Un plan d'action, assorti d'une trentaine de mesures concrètes, est déployé en 2024. Il vise notamment à faciliter l'accès à l'enseignement supérieur et à favoriser la réussite des étudiant·es dans leur diversité.

[H2] Qu'est-ce que l'ouverture sociale à Nantes Université ?

L'ouverture sociale des formations constitue l'un des axes stratégiques de l'éducation ouverte. L'objectif : **élargir l'accès à l'enseignement supérieur et faciliter la réussite des étudiant·es dans leur diversité.**

[H3] Le constat

Derrière l'apparente démocratisation de l'enseignement supérieur se cachent des inégalités persistantes, variables selon les filières et les niveaux de diplôme. **Les jeunes issus de milieux moins favorisés** – en zone urbaine, périurbaine ou rurale – s'orientent plus souvent vers des filières de formation courtes ou non sélectives.

Dans un établissement pluridisciplinaire comme Nantes Université, **la répartition des boursiers** demeure très inégale entre les filières. Leur proportion globale est en diminution depuis quelques années, notamment dans les niveaux de diplômes les plus élevés. Bien qu'imparfait, cet indicateur révèle que l'établissement se situe en dessous des moyennes académique et nationale.

De même, la part des enfants d'ouvriers dans le parcours licence-master-doctorat tend à diminuer. Il apparaît nécessaire de **mesurer plus finement l'accessibilité** des formations de Nantes Université pour les jeunes issus des territoires éloignés de la métropole nantaise, en Loire-Atlantique comme en Vendée.

[H3] Le contexte

En 2023, Nantes Université obtient, dans le cadre du **programme ExcellencES**, un soutien financier de l'Agence nationale pour la recherche (ANR) pour **son projet « Ouverture »**. Vingt-cinq partenaires s'engagent alors aux côtés de l'établissement pour relever les défis de l'éducation ouverte, de l'innovation ouverte, des médiations scientifiques et de la démocratie. Ce projet agit comme un **accélérateur de transformation**.

Ce soutien, conjugué à l'appui de la Région Pays de la Loire, de Nantes Métropole, de la CARENE ou encore du Rectorat de Nantes, a permis de **financer la recherche**, mutualiser des dispositifs et **créer des synergies** sur tout le territoire.

Après présentation de la feuille de route, à la rentrée 2024, le plan d'action est lancé.

[H3] Comment renforcer l'ouverture sociale ?

Renforcer l'ouverture sociale des formations de Nantes Université suppose une **approche systémique**, intégrant plusieurs dimensions :

- **La projection vers l'enseignement supérieur** des élèves du secondaire,
- L'ouverture de **l'accès des formations** de premier, deuxième et troisième cycle
- L'accompagnement de **la diversité des étudiant·es dans leur réussite** : il convient de travailler sur les conditions d'études des étudiant·es salarié·es, sachant que les filières sélectives ou en tension sont moins compatibles avec ce cumul.

Nantes Université adopte une **définition large de la diversité sociale** – socio-économique, territoriale, migratoire et de genre. Pilier de sa vision, l'ouverture sociale irrigue l'ensemble des missions de l'établissement et s'inscrit en cohérence avec sa **politique de lutte contre toutes les formes de discrimination**.

[H2] La méthode

[H3] Une démarche adaptée

Au vu de la diversité des disciplines, des structures et des modalités de formations à Nantes Université, les actions visant à renforcer l'ouverture sociale sont **adaptées aux réalités propres à chaque filière** :

- manque de diversité de genre ;
- faible diversité socio-économique à l'entrée du premier cycle ;
- sous-représentation de certains publics aux niveaux master et doctorat.

Il ne s'agit pas de tout réinventer, mais de travailler en **synergie** au sein de l'Université, avec les **partenaires institutionnels et associatifs** du territoire.

[H3] Une démarche appuyée sur la recherche

Nantes Université a créé la **Chaire “Ouverture sociale dans l'enseignement supérieur”**, portée par un collectif pluridisciplinaire de chercheur·es en sociologie, sciences de l'éducation, science politique, géographie et économie.

Ses missions

- Favoriser **la recherche sur l'ouverture sociale** de l'enseignement supérieur, en particulier dans l'Académie de Nantes,
- **Faire vivre cette thématique** au sein des communautés universitaires et locales, par l'organisation de séminaires et conférences.
- **Produire des expertises** à la demande, en lien avec la [feuille de route Ouverture sociale](#).

Son orientation scientifique

La chaire analysera les parcours, l'accès et le devenir des publics socialement éloignés de l'enseignement supérieur. Le projet vise à **mesurer les tendances et l'impact des politiques d'ouverture sociale mises en œuvre**, afin d'évaluer scientifiquement les progrès réalisés.

[\[BOUTON \] En savoir plus](#)

ACCORDÉON - L'équipe fondatrice

- **Ludivine Balland,**
Maîtresse de conférences en sociologie à l'INSPé Nantes Université, membre du Centre nantais de sociologie (sociologie de l'éducation et politiques éducatives).
- **Marie David,**
Maîtresse de conférences en sociologie à l'INSPé de Nantes Université, membre du Centre nantais de sociologie (sociologie de l'enseignement supérieur, sociologie de l'école)
- **Arnauld Leclerc,**
Professeur de Science Politique à la Faculté de Droit et des Sciences politiques de Nantes Université, membre du laboratoire Droit et Changement Social (philosophie de l'Université, théorie de la démocratie)
- **Christophe Michaut,**
Professeur en sciences de l'éducation à l'UFR Lettres et Langages de Nantes Université, directeur du Centre de recherche en éducation de Nantes (parcours académique des étudiants, politiques de sélection et d'organisation pédagogique des établissements d'enseignement supérieur, orientation des élèves et des étudiants).
- **Sophie Orange,**
Professeure de sociologie à l'UFR de Sociologie de Nantes Université, membre junior honoraire de l'IUF, membre du Centre Nantais de Sociologie (sociologie de l'éducation et de l'enseignement supérieur, sociologie des choix scolaires et de l'orientation).
- **Nicolas Pistolesi,**
Professeur d'économie à l'IAE de Nantes Université, membre du Laboratoire d'Economie et de Management Nantes-Atlantique, ancien professeur associé à Toulouse School of Economics (mesure de l'inégalité des chances, évaluation des politiques publiques, inégalités scolaires).
- **Tristan Poullaouec,**
Maître de conférences à l'UFR de Sociologie de Nantes Université, membre du Centre nantais de sociologie, chercheur associé à la MSH, chercheur associé au Centre régional du CERÉQ, chercheur au Groupe de Recherche sur la démocratisation scolaire (sociologie de l'éducation, sociologie des classes sociales, sociologie des professions).

[H2] Les actions concrètes pour l'ouverture sociale

Le plan d'action Ouverture sociale regroupe plus de **30 mesures**, structurées autour de **quatre axes principaux** :

[H3] Favoriser la projection des élèves du secondaire vers les

études supérieures

Objectifs :

- Permettre aux jeunes les plus éloignés de l'enseignement supérieur, en zones urbaines ou rurales, d'envisager l'université et les réassurer dans leur choix.
- Lever les auto-censures et lutter contre les préjugés, en favorisant le contact auprès des collégiens et des lycéens sans négliger leur famille.

ACCORDÉON : Les actions

1. Mettre en place une cordée « Etudes de santé », ciblant les lycées moins favorisés (identifiés via leur indice de position sociale) et envisager le financement de bourses d'études avec l'Agence régionale de santé et les collectivités territoriales.
2. Organiser une offre de stages à Nantes Université pour les élèves de 3^{ème} et de seconde des zones les moins favorisées (offre incluant la découverte des formations, des métiers du service public et un module d'orientation).
3. Développer et renforcer les temps d'immersion des lycéens sur les campus (élargir le public concerné, favoriser la venue des lycées des zones rurales, développer les temps de visite des campus et d'échanges avec les étudiants).
4. Mettre en place un forum permettant l'échange continu entre les étudiants ambassadeurs et les lycéens.
5. Travailler en synergie avec les 10 cordées du 44 et du 85 sur les actions développées, sur le suivi de cohortes, sur les collèges-lycées ciblés pour mieux mailler le territoire.
6. Concevoir une cordée généraliste plus enveloppante, ciblée vers des collèges-lycées moins favorisés (ou qui envoient peu de bacheliers dans nos formations) et articulée à notre liaison université-lycées.
7. Développer notre cordée « Objectif IUT » vers les collèges et l'articuler à la politique de valorisation de la voie technologique menée par le Rectorat de Nantes.
8. Expérimenter un format « hors les murs » vers les familles des quartiers politique de la ville et des territoires ruraux pour mieux faire connaître l'université, en faisant intervenir des alumni issus de ces mêmes territoires.
9. Cibler les actions de culture scientifique et technique (et de médiation culturelle) vers des établissements primaires et secondaires moins favorisés.
10. Lever les représentations sur certaines filières (cf. sur les débouchés des filières de sciences humaines et sociales, sur la perception des études d'architecture...) grâce à des supports vidéo courts permettant de contrer les idées reçues.

[H3] Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur

Objectifs :

- Rendre l'information sur notre offre de formation et les critères pour y accéder la plus transparente et intelligible possible.
- Réduire les biais et les tensions liés à la plateforme Parcoursup, qui constitue d'ailleurs un obstacle supplémentaire pour accéder aux formations chez les jeunes issus de milieux moins favorisés.

ACCORDÉON : Les actions

11. Lever les éventuels biais dans les commissions de recrutement Parcoursup sous un

- angle ouverture sociale et former les jurys des filières sélectives de premier et deuxième cycles aux biais sociaux et cognitifs.
12. Former des personnes-ressources sur l'accompagnement à Parcoursup dans les quartiers politique de la ville et les zones rurales.
 13. Concevoir des cours immersifs dans certaines de nos filières dès le lycée (celles les plus éloignées des attendus du lycée).
 14. Refondre sur notre site internet les pages à destination des lycéens afin de faciliter la connaissance de nos filières, des critères d'entrée et y intégrer l'offre des établissements composantes.
 15. Dresser un état des lieux du DAEU, puis le développer en conséquence et le valoriser.
 16. Accompagner le développement de campus connectés (ou équivalents) portés par les collectivités territoriales éloignées de la métropole nantaise, dès lors qu'ils remplissent des critères de qualité.
 17. Promouvoir et favoriser la reprise d'études auprès de publics diversifiés en développant une offre en lien avec les partenaires institutionnels et socio-économiques du territoire.

[H3] Favoriser la réussite des étudiants dans leur diversité

Objectifs :

- Accompagner les réussites des étudiant·es dans leur diversité tout au long de leur parcours
- Articuler les actions existantes avec de nouvelles, de les requalifier ou de les passer à l'échelle.

ACCORDÉON : Les actions

18. Faire un bilan des parcours accompagnés existants (qui concerne les étudiants ayant eu une réponse conditionnée « oui si » sur Parcoursup), partager les pratiques et requalifier les actions si nécessaire.
19. Dresser un bilan des dispositifs de tutorat et expérimenter dans certaines filières un dispositif très cadré, inspiré du tutorat santé.
20. Renforcer la remédiation en français, expression écrite et orale, dans certaines filières (appui sur l'expérience du DAEU).
21. Expérimenter un dispositif d'accompagnement articulé aux maquettes de 1^{ère} année de Licence pour les étudiants « mésorientés » (incluant un travail sur le projet, la découverte d'autres disciplines et un accompagnement à la réorientation dans ou en dehors de l'université, en partenariat avec le rectorat).
22. Faire des campus d'équilibre (à la Roche-sur-Yon et à Saint-Nazaire) des tiers-lieux accueillant sur une partie de leur temps d'études, nos étudiants résidant à proximité de ces campus tout en suivant une formation dispensée sur l'un de nos sites nantais.
23. Mieux faire connaître et favoriser l'accès aux aides sociales (du CROUS, de l'université et des collectivités) aux étudiants qui pourraient y prétendre.
24. Améliorer le dispositif Erasmus+ à destination des étudiants venant notamment des pays africains (conditions d'accueil et d'études, accompagnement dans leur parcours).
25. Mettre en place, sous la coordination du rectorat, des passerelles entre BTS et BUT 2^{ème} ou 3^{ème} année pour favoriser la poursuite d'études.
26. Expérimenter des groupes de TD à effectifs réduits dans les filières les plus

- diversifiées socialement (démarrer avec une composante pilote).
- 27. Former les enseignants et enseignants-chercheurs à une meilleure inclusion de toutes et tous les étudiants dans leur enseignement.
 - 28. Construire un dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle post Licence générale pour les étudiants qui ne poursuivent pas en master.
 - 29. Favoriser l'accès des étudiants boursiers de niveau master aux formations publiques préparant aux concours de la haute fonction publique (A+).

[H3] Produire des connaissances et de l'expertise sur l'ouverture sociale dans le supérieur

Objectifs :

- Produire chaque année un **état de diversité sociale de nos étudiants** dans les différentes filières et étapes du cursus, en collaboration avec la chaire « ouverture sociale »
- Mettre ces données à disposition des équipes de direction des composantes, des pôles et des établissements composantes, ainsi que des responsables de formation.
- Proposer des indicateurs cibles de la diversité sociale dans chaque composante en fonction de son positionnement initial (**indice de position sociale**) et de l'objectif déterminé

ACCORDÉON : Les actions

- 30. Installer la Chaire « Ouverture sociale dans l'enseignement supérieur ».
- 31. Développer un projet de recherche pluridisciplinaire sur l'ouverture sociale dans l'enseignement supérieur (accès à l'enseignement supérieur, parcours de formation et devenir des populations qui en sont socialement les plus éloignées sur le territoire de l'Académie de Nantes).
- 32. Organiser des séminaires scientifiques réguliers et ouverts (3 par an) autour d'une personnalité extérieure et des chercheurs de Nantes Université.
- 33. Concevoir, calculer, publier et suivre la pertinence de l'indice de position sociale (IPS) de notre établissement, des composantes et des pôles (pour les établissements-composantes, l'IPS pourra faire l'objet d'un déploiement progressif en fonction de leurs enjeux propres).
- 34. Produire des bouquets de données ouvertes sur le parcours des étudiants en assurant un traitement anonymisé (via la démarche <https://recherche.data.gouv.fr/fr>) afin de faciliter la recherche sur l'ouverture sociale dans l'enseignement supérieur.
- 35. Produire une recherche sur les cordées de la réussite et une expertise sur les cordées existantes (internes et/ou externes à l'établissement selon la demande).
- 36. Produire diverses expertises en fonction des demandes. Exemples : sur les décrocheurs de Nantes Université ; sur le DAEU (effectifs, réussite des étudiants, devenir des diplômés) ; sur le processus de sélection pour entrer à l'ENSA ; sur la réussite dans les formations selon les différents types de bac (général, technologique, professionnel) ; sur les critères de classement des candidatures utilisés par les commissions Parcoursup sous un angle ouverture sociale ; sur les bénéficiaires d'un logement social.